

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction des affaires maritimes

Décision du 14 septembre 2015 portant approbation de modèles de registres de formation à bord

NOR : DEVT1520265S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu l'arrêté du 13 août 2015 relatif aux registres de formation à bord des navires,

Décide :

Article 1^{er}

Les modèles de registres de formation à bord élaborés par la Fédération internationale des armateurs (International Shipping Federation) suivants sont approuvés :

- registre de formation à bord pour les officiers chargés du quart machine – élèves à la machine – basé sur les exigences des amendements de 2010 à la convention de l'Organisation maritime internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (« On board training record book for officers in charge of an engineering watch – engine cadet – based on the competence requirements of the 2010 amendments to the International Maritime Organization convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers »), en qualité de registre au pont ;
- registre de formation à bord pour les officiers chargés du quart à la passerelle – élèves à la passerelle – basé sur les exigences des amendements de 2010 à la convention de l'Organisation maritime internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (« On board training record book for officers in charge of a navigational watch – deck cadets – based on the competence requirements of the 2010 amendments to the International Maritime Organization Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers »), en qualité de registre à la machine.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 septembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice des affaires maritimes,
R. BRÉHIER